



Stéphane FENDER
CONSULTING

<https://sfc-formation.fr/>

contact@sfc-formation.fr
06 86 12 56 87

ACCOMPAGNEMENT VAE

VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE

Accompagnement VAE.docx V2 - juin 2025

La VAE est un dispositif qui permet à tout professionnel de valoriser son expérience par un diplôme, titre ou certificat inscrit au RNCP. Les avantages à s'inscrire dans une démarche de VAE sont de faire reconnaître ses compétences pour favoriser son évolution professionnelle et son employabilité. L'accompagnement a pour but de préparer le(la) professionnel(elle) de façon méthodologique aux différentes étapes nécessaires pour l'obtention de la certification visée.

PUBLIC

Tout professionnel engagé dans une démarche de VAE pour l'obtention partielle ou totale d'un diplôme, titre ou certificat inscrit au RNCP.

PREREQUIS

Être volontaire pour s'engager dans une démarche réflexive sur son parcours professionnel.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

L'accompagnement va permettre au candidat de :

Vérifier et confirmer la pertinence de la certification choisie en fonction de son expérience et de son projet

S'approprier le référentiel d'activités et de compétences de la certification

Obtenir la recevabilité de son **dossier de faisabilité** par l'organisme certificateur

Identifier et analyser les compétences mobilisées dans son parcours professionnel en lien avec le référentiel

Formaliser le **dossier de validation** conforme aux attentes du certificateur

Se préparer à l'entretien devant le jury

Faire un point après décision du jury et envisager les suites éventuelles à donner à son parcours

DUREE et TARIF

*La durée et le tarif seront définies après un **diagnostic de faisabilité** établie par l'Architecte Accompagnateur de Parcours (accompagnateur). Un **devis personnalisé** précisera les heures d'accompagnements, les heures de formations à prévoir si besoin, et inclura les frais de jury demandés par le certificateur.*

A titre indicatif :

Durée : selon le diplôme visé et le profil du candidat, prévoir **18 à 24 heures** sur un période de 6 à 8 mois pour un accompagnement standard ; **30 heures** pour un accompagnement renforcé.

Tarif : **2700 € net** maximum pour un accompagnement hors frais de jury et formations éventuelles.

MODALITES D'ORGANISATION

En **distanciel, en présentiel ou hybride**, selon les préférences du candidat.

Accompagnement individualisé et planifié selon un calendrier défini au préalable.

MODALITES D'EVALUATIONS

En amont : évaluation de la pertinence du projet de VAE et diagnostic de faisabilité par un ou plusieurs entretiens préalables. Le but est de vérifier la pertinence de la certification choisie en fonction de l'expérience et du projet du candidat et de proposer un parcours d'accompagnement personnalisé

Tout au long du parcours : l'évaluation résulte de la validation à l'oral ou à l'écrit de chacune des activités proposées dans le « livret d'accompagnement du candidat » pour formaliser le dossier de faisabilité et le dossier de validation.

Les entretiens libres et/ou semi directifs avec la relecture et l'analyse conjointes des travaux d'écriture demandées visent à permettre au candidat de s'autoévaluer pour s'autoréguler

Entretiens et écrits du candidat permettront à l'AAP d'évaluer les remédiations à mettre en place pour permettre au candidat de répondre aux exigences du dispositif de VAE

A l'issue de l'accompagnement : une évaluation de fin de cursus évalue la satisfaction du candidat

L'évaluation post-jury : un entretien permettra d'analyser la décision du jury et d'élaborer un plan d'action à mettre en place le cas échéant.

Un suivi téléphonique à 6 mois est prévu pour les candidats en échec ou en cours de validation qui n'ont pas souhaité poursuivre leur parcours post jury. Le but est leur permettre d'évaluer leur situation d'apprentissage et financière pour envisager la reprise de leur parcours le cas échéant.

MOYENS PÉDAGOGIQUES et LOGISTIQUES

Livret d'accompagnement du candidat : il est un guide méthodologique des différentes étapes du parcours, de l'inscription sur la plateforme FranceVAE jusqu'au passage devant le jury. Il est aussi un outil de réflexion et d'autoévaluation pour le candidat.

Feedbacks personnalisés tout au long du parcours

Simulations de soutenance, mises en situation

INTERVENANTS

L'accompagnement à la VAE est animé par des Consultants seniors, Coachs et formateurs : Stéphane Fender, Thierry Poulet, Sylvie Sannino

ACCES A L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

En présentiel, distanciel, hybride

CONTENU PEDAGOGIQUE PAR ETAPE

ÉTAPE 1 – SECURISATION DU PARCOURS VAE

- Evaluation de la pertinence du projet de VAE en fonction du parcours et du projet professionnel et des exigences d'un parcours VAE
- Evaluation de la pertinence de la certification choisie et repositionnement le cas échéant
- Familiarisation avec le référentiel d'activités choisi, identification globale des forces du candidats et de ses points d'efforts par blocs de compétences
- Formalisation d'un diagnostic de faisabilité incluant les heures d'accompagnement, les heures de formations éventuelles, le tarif du jury demandé par le certificateur
- Informations et conseils sur les solutions de financements possibles
- Présentation du cadre de l'accompagnement, de ses enjeux et du rôle de l'AAP (Architecte Accompagnateur de Parcours)
- Sensibilisation à la qualité et au volume de travail à fournir

ÉTAPE 2 - ENGAGEMENT DANS LE PARCOURS VAE

- Co-construction et dépôt du dossier de recevabilité
- Formalisation d'un plan d'accompagnement personnalisé (si avis de recevabilité favorable)
- Démarches et validation du financement

ETAPE 3 – REDACTION DU DOSSIER DE VALIDATION

- Analyse approfondie du référentiel de certification et des attentes du jury
- Repérage des acquis et activités significatives présentées dans le référentiel
- Choix des expériences/situations à présenter dans le dossier pour la validation de chacun des blocs
- Accompagnement méthodologique à la rédaction des parties descriptives et réflexives ; présentation du parcours et projet, description argumentée des situations en lien avec les compétences attendues
- Relecture et retour structuré des écrits.

ÉTAPE 4 - DEPOT DU DOSSIER VAE ET PREPARATION A L'ENTRETIEN AVEC LE JURY

- Dépôt du dossier de validation
- Informations sur les conditions et le déroulement de l'entretien et sur les attentes du jury
- Présentation des règles de la communication orale
- Préparation de la soutenance orale, simulation d'entretiens

ÉTAPE 5 - SUIVI POST JURY

- Analyse de la décision du jury et évaluation des solutions complémentaires à mettre en œuvre si nécessaire